

CONDITIONS GENERALES – « stages extérieurs A2 »

1 - Conditions générales du stage extérieur

L'Atelier 2 veille au bon hébergement de chacun et assure le fonctionnement et le suivi du stage durant tout le stage.

L'Atelier 2 décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute, de vol, de perte, d'incendie ou toute dégradation commise par les propres actes du stagiaire.

L'Atelier 2 ne prend en charge aucun déplacement.

2 - Animations durant le stage

Le formateur de l'Atelier 2 propose chaque jour des exercices différents, en lien avec les sites et les paysages (repérés au préalable par l'intervenant) ponctués de corrections collectives.

Une liste de matériel est fournie à chaque participant un mois avant le début du stage.

3 - Annulation

Dans tous les cas, il est prévu une retenue de 25 euros pour les frais de dossier.

En cas de désistement :

- Le chèque d'arrhes de 50% du montant versé à l'inscription n'est pas remboursé.
- Aucun remboursement n'aura lieu pour toute annulation 30 jours avant le début du stage.
- S'il s'agit d'une hospitalisation, du décès d'un membre proche de la famille le prix du stage moins 25 euros (frais de dossier) sera remboursé : les pièces justificatives devront parvenir à l'Atelier 2 au plus tard dans les 8 jours suivants la date du stage.

Cependant si un remplaçant peut être trouvé

- soit sur la liste d'attente (qui est prioritaire),
- soit présenté par la personne qui se désiste,

le remboursement sera effectué (moins les 25 euros de frais de dossier).

Toute demande doit être formulée par écrit à la direction de l'Atelier 2 - contact@atelier-2.com

L'Atelier 2 se réserve le droit d'annuler un stage extérieur dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant — Les personnes inscrites seraient alors remboursées intégralement.

L'Atelier 2 se réserve aussi le droit de modifier la date d'un stage dans le cas de circonstances exceptionnelles. Les personnes inscrites qui ne pourraient se rendre disponibles pour la nouvelle date seront intégralement remboursées.

L'Atelier 2 se réserve également le droit de modifier le programme d'un stage en cas de circonstances exceptionnelles.

4 - Recueil des Données

Lors de votre inscription, vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne sur la plateforme HelloAsso, pour lequel nous recueillons certaines données, nécessaires au bon fonctionnement de notre activité.

Elles sont utilisées aux fins suivantes :

- les noms et prénoms pour les réservations des chambres d'hôtel et les listes d'appels
- Des informations telles que l'adresse mail ou le numéro de téléphone nous servent à vous communiquer les informations pratiques concernant les stages (réunion préparatoire, modification de réservation, facturation) et à vous envoyer notre newsletter.

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, ainsi que de RGPD, vous disposez des droits d'opposition (article 21 du RGPD), d'accès (article 15 du RGPD) et de rectification (article 16 du RGPD) des données vous concernant. Ainsi, vous pouvez nous contacter pour que soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite, à l'adresse suivante : contact@atelier-2.com

Les informations qui vous concernent sont uniquement destinées à l'atelier 2. Nous conservons vos données dans un délai de 3 ans maximum à compter de la collecte de vos données ou de votre dernière inscription à l'une de nos activités.

Conditions mises à jour le
05/01/2026
À Villeneuve d'Ascq